

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 750

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Et si les parents avaient raison!

Lundi, débat à Lausanne, aux «Cantons», sur l'initiative *Une meilleure école pour tous!*

Parfois un peu de peine à comprendre ce qui se passe dans la tête de tel ou tel «debater». On nous donne des chiffres — très impressionnantes. Par exemple celui-ci: 70% des patrons n'ont pas suivi l'Université. Que faut-il en conclure? La chose n'est pas dite clairement. Ce qui est clair, en revanche, c'est ce qu'on ne conclut pas, ce que la plupart ne conclut pas, ce que la plupart ne semble même pas envisager à titre d'hypothèse, quitte à la rejeter ensuite: à savoir que d'une manière ou d'une autre, l'enseignement universitaire est mal conçu; que l'Université ne forme pas (ne forme plus) cette élite qu'elle devrait former, capable d'assumer, etc.

Par exemple aussi cet autre chiffre: 60% des parents estiment (estimeraient) que leurs enfants sont capables d'entrer au collège et de suivre les cours avec profit. Alors qu'aujourd'hui, seuls 25 à 28% (si j'ai bien entendu) des enfants en âge de scolarité «secondaire» suivent les cours d'un collège. On paraît en tirer la conclusion que les parents se font beaucoup d'illusions sur les capacités de leur progéniture, et donc qu'il serait absurde de leur laisser le pouvoir de décision: suivra/ne suivra pas les cours de telle ou telle section (gymnasielle ou générale par exemple). Et c'est une conclusion qui est peut-être juste. Mais il y en aurait une autre, que dans certains milieux — ceux des adversaires de l'initiative — personne ou presque personne ne paraît tirer, ni même envisager à titre d'hypothèse... etc.: à savoir que l'école secondaire telle qu'elle est conçue actuellement n'est pas satisfaisante; qu'elle écarte beaucoup trop d'enfants, que le déchet — échecs en cours de route — est énorme et vraiment inacceptable.

COURRIER

Documentation DP

C'est tout de même bien agréable, DP! Donc, j'ignorais ce que c'était que le *Constaffelzunft* (cf. DP 747).

L'ami Charles-F. Pochon, de Berne, m'apprend que c'est «la plus distinguée parmi les corporations zurichoises qui conservent les traditions et en particulier le *Sechseläuten*».

M^e Ursula Nordmann-Zimmermann, avocate à Lausanne, ajoute que le *Constaffelzunft*, appelée aussi *Chämbel*, est la corporation des marchands: «Le costume des *Constaffelherren* ne ressemble aucunement au costume traditionnel des membres d'une corporation. En effet, le *Constaffelherr* porte le costume du bédoin, comme de nos jours

les cheiks du pétrole qui se promènent à Genève...»

... Mes amis de Morges: le pauvre Soldini!

«... Lors du *Sechseläuten*, chaque printemps, dont le but est de chasser l'hiver, la *Constaffelzunft* est à la tête du cortège se dirigeant vers le bonhomme d'hiver prêt à être brûlé. Contrairement aux membres des autres corps de métier, les *Constaffelherren* ne montent pas le cheval, mais le chameau. (...) A l'instar de toutes les autres corporations traditionnelles, la *Constaffelzunft* existe également depuis le Moyen Age. Dès lors, on peut constater que les cheiks ont fait partie de notre culture, avant même qu'ils ne nous vendent du pétrole...»

Re-pauvre Soldini, et merci à mes correspondants! «Je précise encore que le *Haus zum Rüden*, une très belle bâtie du Moyen Age sise au Limattquai, est le siège de cette illustre corporation des marchands de Zurich.»

J. C.

En un mot, personne ne se pose la question (ridicule, j'en conviens): Et si les parents avaient *raison*, et si l'école avait *tort*? Si, du moins, quelques parents avaient quelquefois raison...

SOUVENIRS DE CLAUDE SECRETAN

Dans les conférences des maîtres du gymnase de la Cité, notre cher vieux collègue, l'admirable, l'extraordinaire Claude Secretan, intervenait parfois au moment où nous allions décider de l'échec d'un cancre ou du renvoi d'un indiscipliné, pour rappeler qu'il avait connu un cas tout semblable et bien plus pendable — et que le faiblard d'antan se trouvait présentement professeur à l'université, cependant que le chahuteur, qui par ailleurs s'était signalé par des absences sans excuse répétées et par une tricherie particulièrement grave, s'était amendé par la suite et présidait aujourd'hui un tribunal ou était devenu ministre du Saint Evangile, connu pour sa charité chrétienne et son rayonnement vraiment exceptionnel... Et nous autres, ses collègues, qui avions été souvent les élèves de Secretan, nous plongions dans un silence méditatif, légèrement inquiets cependant, et nous demandant ce qu'il pouvait bien conserver dans sa mémoire d'éléphant de nos propres antécédents!

J. C.

MOTS DE PASSE

Examens

Si vous savez ce que je sais,
faites-moi savoir que vous le savez,
mais ne dites pas que vous savez
que je le sais.

Hélène Bezençon